

Prix Morrissette-Pronovost 2022 : Une reconnaissance symbolique importante

Rouyn-Noranda, le 4 avril 2022 – La Ville de Rouyn-Noranda lance la 10^e édition du Prix Morrissette-Pronovost qui vise à reconnaître les entreprises et mécènes qui investissent dans le développement culturel de la communauté. Ces contributions du milieu privé sont incontournables pour assurer la survie des organismes et projets culturels. Elles complètent les sources publiques de financement.

« Cette invitation est un vrai souffle printanier! C'est le moment de faire briller vos mécènes en déposant vos candidatures. C'est tellement important de reconnaître l'apport financier permettant à un projet de prendre vie puisque ce sont les citoyens qui peuvent ensuite en bénéficier d'une certaine façon », soutient la mairesse, Mme Diane Dallaire.

Les organismes culturels, les artistes soutenus par un mécène ou une entreprise et les citoyens peuvent soumettre une candidature à l'aide du formulaire disponible sur le site web de la Ville de Rouyn-Noranda au rouyn-noranda.ca/prix-morrissette-pronovost. Le formulaire doit être transmis au plus tard le **dimanche 15 mai 2022**. Les entreprises privées et les mécènes ne peuvent pas soumettre leur propre candidature.

En 2021, le lauréat était M. Rock Lamothe, propriétaire de la galerie d'art contemporain du même nom.

Rappelons que le prix Culture et mécénat a été rebaptisé en 2019 par le conseil municipal pour rendre hommage à la famille Morrissette-Pronovost qui a généreusement contribué au projet de la murale Des territoires coulés dans nos veines.

- 30 -

Source : Service des communications
819 797-7110, poste 7371
communications@rouyn-noranda.ca

